



Les Prestations d'Appui Spécifiques sont financées par l'Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) qui agit pour **développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi.**

Notes

La prestation d'appui spécifique

est un accompagnement pour vous aider à :

- Construire un projet professionnel
- Débuter une formation
- Intégrer une entreprise
- Conserver un emploi



1

Je veux construire mon projet professionnel



J'ai parfois des difficultés à me projeter, à me faire comprendre

2

Avec la prestation d'appui spécifique, une personne experte intervient pour bien comprendre mes besoins et m'aider à construire mon projet



3

Les bénéfices pour moi



- Je peux identifier mes points forts et mes besoins
- Je peux construire un projet qui me convient.
- Je peux déterminer ce que j'aime faire
- Je peux travailler sur ce que j'aime faire

1

Je veux intégrer une entreprise ou un centre de formation



J'ai besoin d'être accompagné dans mes démarches

2

Avec la prestation d'appui spécifique, une personne experte intervient pour m'aider à élaborer mon projet de formation ou m'aider dans ma recherche d'emploi



3

Les bénéfices pour moi



- Je peux travailler mon CV et préparer mon entretien
- Je peux être aidé à trouver la bonne formation
- Je peux être soutenu dans mes démarches de recherche d'entreprises ou d'organismes de formation
- Je peux être aidé pour évoquer mon handicap

1

Je veux conserver mon emploi



J'ai parfois des difficultés à m'organiser, me faire comprendre

2

Avec la prestation d'appui spécifique, une personne experte intervient pour m'accompagner pour me sentir bien au travail



3

Les bénéfices pour moi



- Je peux être aidé à m'adapter à différentes situations
- Mon poste de travail et mon environnement peuvent être aménagés
- Mes collègues et mon employeur pourront être aidés à mieux me comprendre
- Je peux être aidé dans l'organisation de mon travail